

## Recommandations :

- Les réponses sont rédigées à l'encre (pas de rouge) et au crayon de papier pour les croquis et les schémas.
- Le détail des calculs et résultats intermédiaires devront obligatoirement apparaître.
- Aucun document autorisé.
- Un dossier de fichiers informatiques est associé à cette épreuve.
- Les calculatrices conformes à la note de service n° 2015-056 du 17-3-2015 (non programmables sans mémoire alphanumérique OU avec mémoire alphanumérique et/ou avec écran graphique qui disposent d'une fonctionnalité « mode examen ») sont autorisées, mais les détails des calculs intermédiaires devront apparaître clairement ainsi que les résultats demandés.
- Le sujet devra être rendu avec toutes les pages dans le bon ordre, agrafé dans une copie d'examen.

Le dossier « U23\_n°du candidat » devra être sauvegardé sur votre poste de travail et contenir :

- un dossier « DR2\_n°candidat » comportant les fichiers demandés
- un fichier nommé « DR4\_n°candidat\_projet »
- un fichier nommé « DR5\_n°candidat\_listepts\_bornage »
- un fichier nommé « DR6\_n°candidat\_dist\_périmétriques »
- un fichier nommé « DR7\_n°candidat\_listepts\_lots »

## BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN GÉOMÈTRE TOPOGRAPHE



ÉPREUVE E2

TECHNOLOGIE

SOUS-ÉPREUVE  
U.23

TRAITEMENT NUMÉRIQUE DE DONNÉES

## DOSSIER ÉTUDES

N° de l'étude	Activités et documents	Barème	Durée conseillée
0	Lecture du dossier		15 mn
1	Contrôle du rattachement altimétrique	/13	1h 15 mn
2	Calcul des paramètres de projection	/12	1h 15 mn
3	Choix des éléments graphiques et techniques de la division en lots.	/15	1h 15 mn

Note sur 40 points

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN GÉOMÈTRE - TOPOGRAPHE	DOSSIER PRÈS DU MOULIN		xxx-181-TGT T23
	E2 : Technologie U23 : Traitement numérique de données		DOSSIER ÉTUDES
SESSION 2018	DUREE : 4 H 00	Coefficient : 2	Page 1/8







**TRAITEMENT NUMÉRIQUE DE DONNÉES**  
**Calculer les paramètres de projection**

**ÉTUDE 2**

**SITUATION PROFESSIONNELLE : Cabinet de géomètre expert**

Le bureau pour lequel vous travaillez, élabore le permis d'aménager d'une division en 5 lots. Le lever topographique du terrain et de ses abords a été effectué. Les stations ont été géoréférencées par la méthode GNSS "temps réel" avec un abonnement à un prestataire de services. Le géomètre vous demande de déterminer les paramètres de projection applicables au chantier.

**ON DONNE :**

- le dossier de base comprenant :  
 DT3i carnet brut ou géobase GNSS" (*DT3i\_geobase\_gnss.geo*)

**ON DEMANDE :**

- répondre précisément en respectant les consignes aux questions sur documents réponses DR2-1 à DR2-2.

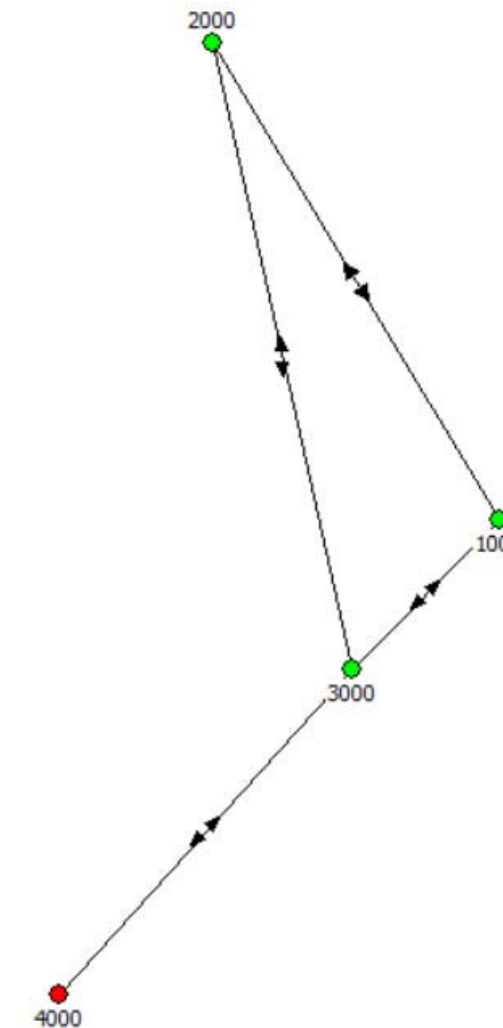
**ON EXIGE :**

- les écarts des Vo individuels par rapport au Vo moyen sont calculés ;
- les distances mesurées sur le terrain et les distances issues des observations GNSS sont différenciées et comparées;
- les modules linéaires sont calculés.

**DE2**

2.1 Calculer le V0 d'orientation de la station 1000 sur les points GNSS 2000 et 3000, le V0 moyen sera pondéré suivant les distances. Utiliser l'outil de calcul mis à disposition et compléter le tableau ci-dessous : Reporter le V0 calculé sur le schéma de la polygonale.

Station 1000 Points visés	Gisement (gon)	Lecture (gon)	Distance (m)	V0i (gon)	V0 moyen (gon)	Écarts (mgon)
2000 GNSS						
3000 GNSS						



**DR2-1**

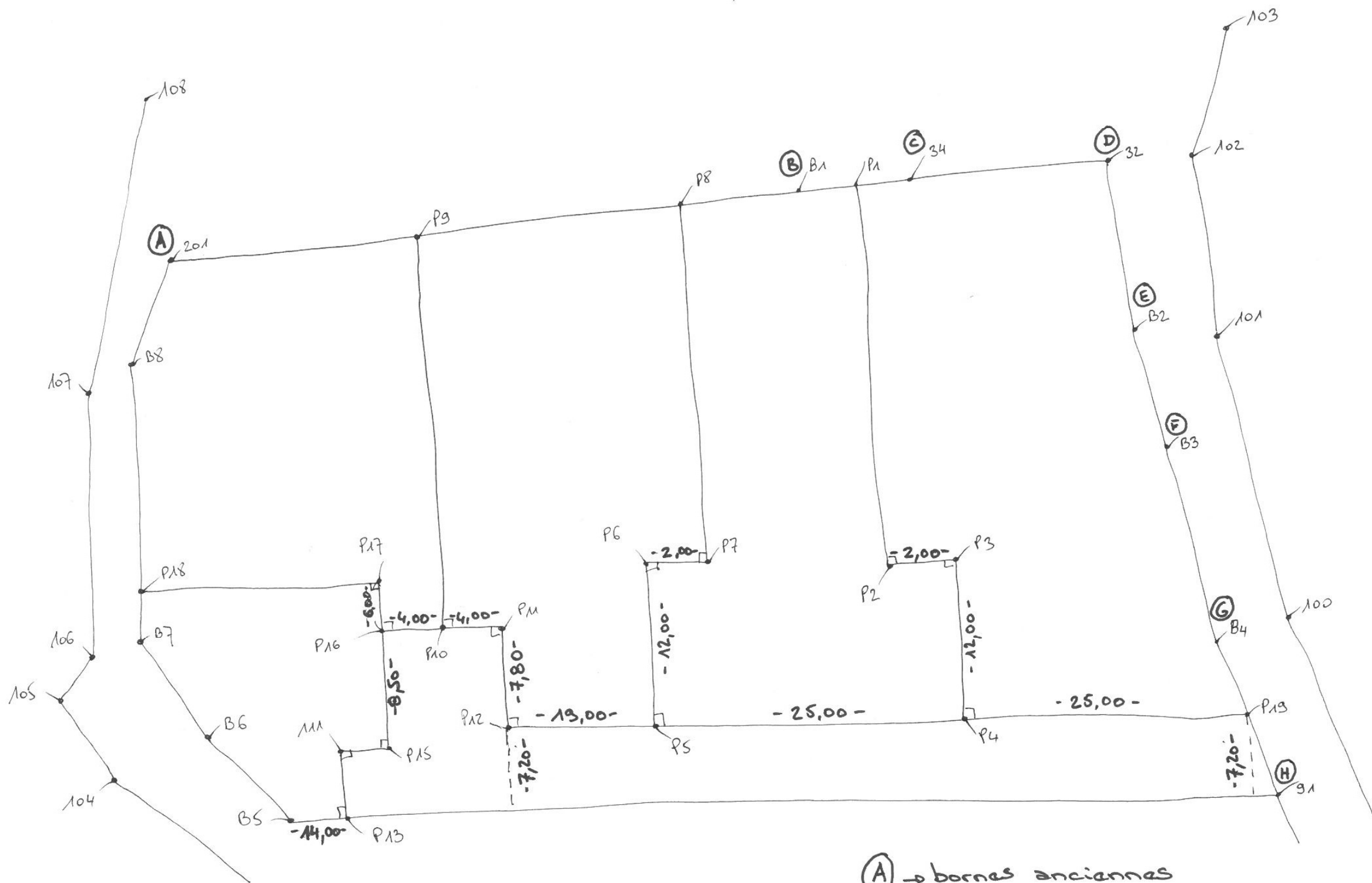
Schéma de la polygonale

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN GÉOMÈTRE - TOPOGRAPHE</b>	<b>DOSSIER PRÈS DU MOULIN</b>		xxx-181-TGT T23	
	<b>E2 : Technologie U23 : Traitement numérique de données</b>		<b>DOSSIER ÉTUDES</b>	
<b>SESSION 2018</b>	<b>DUREE : 4 H 00</b>	<b>Coefficient : 2</b>	<b>Page 5/8</b>	





CROQUIS DE DIVISION  
FRÉTERIVE (73)



**DT7**

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN GÉOMÈTRE - TOPOGRAPHE	DOSSIER PRÈS DU MOULIN		xxx-181-TGT T23
	E2 : Technologie U23 : Traitement numérique de données		DOSSIER ÉTUDES
SESSION 2018	DUREE : 4 H 00	Coefficient : 2	Page 8/8